Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902993-20260522-D2026_30-DE

COMMUNE DE TRÉOUERGAT
FINISTÈRE
Canton de SAINT RENAN

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8
Quorum : 6

Date de la convocation : 07/05/2026

Date de publication et d'affichage : 21/05/2026

Le lundi 18 mai 2026, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mai 2026, s'est réuni en mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Etaient présents :

Myriam GUENEUGUES, Cécile JEGOU, Kévin LE FLEM, Mikaël LE MENE, Jean-Michel L'HOSTIS, Fabienne MORVAN, Reun TREGUER, Luc VENNEUGUES.

Etaient absents excusés : Yohan BELLEGUIC (excusé), Typhaine BOCANDE, Isabelle LAMOUR.

Secrétaire de séance : Myriam GUENEUGUES

Laetitia GALY, secrétaire général de mairie, assistait à la réunion.

D 2026-30 – ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026

Un procès-verbal des réunions des instances délibérantes est établi après chaque réunion et est soumis à l'approbation de l'instance concernée lors de la réunion suivante.

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026 du Conseil Municipal ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à la l'unanimité (8 voix « Pour »)

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026,

AUTORISE le maire à signer la délibération.

Le Maire,
Reun TREGUER,

MAIRIE de TREOUERGAT (Finistère)

Le secrétaire de séance
Myriam GUENEUGUES